

## Réunion de bilan et de stratégie de la société civile

### *Processus régionaux et mondiaux 2017 en vue de la conférence sur le bilan des États*

Puerto Vallarta, Mexique, samedi 2 et dimanche 3 décembre 2017

#### **Note d'orientation**

Projet final : 24 novembre 2017

#### **Contexte**

Au cours des deux dernières années, les 193 États membres de l'ONU ont adopté à l'unanimité des engagements successifs pour une migration « sûre, ordonnée et régulière » : d'abord dans [l'Agenda 2030 pour le développement durable](#), adopté en 2015, puis dans la [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants](#), adoptée lors du Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants en septembre 2016. Plus largement encore, l'Agenda 2030 ainsi que la Déclaration de New York mettent en évidence tout l'éventail des droits qui s'appliquent aux migrants, quel que soit leur statut, et la nécessité d'une mise en œuvre concrète de ces droits. En outre, dans la Déclaration de New York, les États s'engagent spécifiquement dans un processus de deux ans, dirigé par les États, mais impliquant différentes parties prenantes, pour élaborer un Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière (PMM), qui devra être adopté lors d'une conférence intergouvernementale en 2018. Les États se sont également engagés à élaborer un Pacte mondial sur les réfugiés selon un calendrier similaire, mais dans le cadre d'un processus distinct mené par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

#### **Le processus d'élaboration du Pacte Migration**

Dirigé par les États, mais bénéficiant d'une implication plus large, le processus d'élaboration du PMM est supervisé par deux États co-animateurs, le Mexique et la Suisse, en étroite collaboration avec le Bureau du Président de l'Assemblée générale des Nations Unies (PAG) et le Représentant spécial pour les migrations internationales auprès du Secrétaire général de l'ONU (RSSG), Mme Louise Arbour. La résolution sur les modalités souligne qu'il doit s'agir d'un processus ouvert et inclusif, et affirme l'importance de prendre en compte les contributions de toutes les parties prenantes concernées, y compris la société civile.



Ce projet est financé par  
l'Union Européenne

Soutenu par l'Organisation Internationale  
pour les Migrations



Le processus de rédaction du PMM est structuré comme suit :

- Phase I — consultations : d'avril à novembre 2017
- Phase 2 — bilan : de novembre 2017 à janvier 2018
- Phase 3 — négociations intergouvernementales : de février à juillet 2018

L'objectif de la phase des **consultations** consiste à recueillir des contributions pour la préparation du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière.

La conférence de **bilan** menée par les gouvernements, qui se tiendra à Puerto Vallarta, au Mexique, du 4 au 6 décembre 2017, fera le point sur les contributions reçues et présentera les contributions des processus concernés. Les conclusions de cette conférence, ainsi que toutes les contributions reçues au cours de la phase de consultation et le rapport devant être rédigé par le RSSG, serviront de base à un « *document d'avant-projet* » du PMM, qui sera communiqué par les co-animateurs en février 2018 en tant que base de la phase des **négociations intergouvernementales**.

D'ici la fin de 2017, les consultations de la phase 1 auront englobé :

- 6 [consultations thématiques mondiales](#) organisées par le PAG, en s'appuyant sur l'expertise du RSSG et des membres du Groupe mondial sur les migrations sur : les droits de l'homme de tous les migrants, la lutte contre les causes principales de la migration, la coopération internationale et la gouvernance de la migration, les contributions des migrants et des diasporas, le trafic de migrants, la traite des personnes et les formes d'esclavage moderne ainsi que la migration irrégulière, le travail décent et les voies légales.
- 4 consultations régionales complètes organisées par 4 des Commissions économiques régionales (CER) des Nations Unies, et une réunion supplémentaire de la Commission économique de l'Europe (CEE) qui examinera le PMM.
- Deux audiences multipartites [organisées par le PAG](#)
- [Des dizaines de consultations nationales organisées par des acteurs nationaux](#)
- Consultations de la société civile, aux niveaux régional et mondial [voir la section suivante]
- Autres contributions de la société civile et d'autres acteurs

### **Consultations et organisation de la société civile**

La société civile a été invitée et impliquée dans de nombreuses réunions de consultation. Cependant, à l'exception des processus que la société civile elle-même a organisés, le volume et la portée de la participation de la société civile ont été limités, en particulier en ce qui concerne les opportunités de s'exprimer au sein des processus. De plus, en raison du processus accéléré de la phase de consultation, de nombreux membres de la société civile n'ont pas eu la possibilité de réagir dans les délais requis, en particulier les ONG actives aux niveaux local, national et régional.

Pour cette raison, entre juin et octobre 2017, un certain nombre de réseaux et d'organisations de la société civile ont coordonné eux-mêmes un large éventail de processus régionaux et mondiaux rassemblant plus de 500 acteurs de la société civile dans le monde pour discuter du processus global de développement du MCG et y contribuer. Parmi ces processus de la société civile :

- **7 processus régionaux de la société civile.** Grâce au financement des gouvernements australien, suisse et des Émirats arabes et à l'appui de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), la société civile a organisé et mené 7 consultations [régionales de la société civile](#) (CRSC) entre août et novembre 2017, en :

- **Afrique**, appuyée par le Réseau panafricain pour la défense des droits des migrants (PANiDMR) et MADE-Afrique
  - **Asie**, appuyée par [Forum des migrants en Asie](#) (FMA)
  - **Europe**, appuyée par le [Réseau migration et développement de la société civile](#) (MADE) et la [Plateforme pour la Coopération Internationale sur les Sans Papiers](#) (PICUM)
  - **Amérique latine**, appuyée par Blocue Latinamericano (Bloc latino-américain), avec l'aide d'un correspondant technique local, [Asylum Access Ecuador](#)
  - **Moyen-Orient/Afrique du Nord** (MENA), appuyée par le [Centre interrégional pour les réfugiés et les migrants](#) (CIRM)
  - **Amérique du Nord**, appuyée par [l'AFL-CIO](#), [Alianza Américas](#), [le Réseau national pour les droits des immigrants et des réfugiés](#) et le [Centre de solidarité](#)
  - **dans le Pacifique**, appuyée par [L'Association des ONG du Pacifique \(PIANGO\)](#), [le Forum constitutionnel des citoyens fidjiens \(CCF\)](#), en partenariat avec [le Centre de Migration Asie-Pacifique de Sydney \(SAPMiC\)](#) de l'Université de Sydney, le [Programme de formation en diplomatie](#) (DTP) de l'Université de NSW, et [le Forum des migrants en Asie](#) (FMA)
- **Processus de la société civile mondiale** : suite au Sommet des Nations Unies sur les réfugiés et les migrants, divers processus de la société civile mondiale ont mis l'accent sur la mise en œuvre des engagements pris par les États dans la Déclaration de New York, y compris les engagements de développer le Pacte pour une migration sûre, ordonnée et régulière. Parmi les processus les plus importants de la société civile mondiale, soulignons :
    - À partir de mai 2016, la société civile s'est elle-même organisée pour le Sommet sur les réfugiés et les migrants à travers le [Comité d'actions](#) facilité par l'ICMC-MADE (Programme de la société civile sur la migration et le développement), co-organisé avec le Comité des ONG sur les migrations/New York et le Conseil international des agences bénévoles (CIAB). Grâce à l'énorme travail et à la présence du Comité d'action à New York, les acteurs de la société civile et de la protection des réfugiés ont défendu leur plaidoyer de manière cohérente et directe, individuellement et collectivement, auprès des États et des co-animateurs dans la phase de négociation de la Déclaration finale de New York. La réponse de la société civile à la Déclaration de New York, une déclaration conjointe et un tableau de bord intitulé « [Agir maintenant](#) » ont été signés par plus de 100 organisations de la société civile et diffusés largement.
    - [L'Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux](#) rassemble 29 organisations, dans un effort mené par la société civile, et inclut de nombreuses parties prenantes pour rédiger et finaliser un ensemble d'objectifs, de cibles et de calendriers pour la protection et l'assistance aux enfants dans des contextes de migration, et ce, autour de six priorités clés : la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, la protection de l'enfance, la détention des enfants migrants, l'accès aux services et les solutions durables. Coordonnée par Terre des Hommes et Save the Children, l'initiative a réuni quelque 300 acteurs de la société civile, dont 20 jeunes délégués, lors d'une importante conférence de deux jours sur les enfants migrants qui s'est tenue à Berlin en juin 2017.
    - Les [Journées de la société civile du Forum mondial sur la migration et le développement](#) ont réuni plus de 400 représentants de la société civile du monde entier au Bangladesh en décembre 2016 et en Allemagne à la fin du mois de juin et au mois de juillet 2017, se

concentrant spécifiquement sur les éléments, les recommandations et le plaidoyer en faveur du PMM. Parmi les secteurs de la société civile et les groupes régulièrement impliqués dans le FMMD figurent les associations de migrants et de diasporas, les ONG axées sur les femmes migrantes, la jeunesse et les organisations de jeunes, les syndicats et les associations de travailleurs. Organisées par l'ICMC-MADE en étroite collaboration avec un Comité de Pilotage International (CSI) de la société civile pour le FMMD, les Journées de la Société Civile ont présenté leurs [principales recommandations](#) chaque année aux États lors de l'ouverture du programme gouvernemental du FMMD.

- L'une des principales recommandations de la société civile issues des Journées de la société civile du FMMD concernant le PMM était de produire une déclaration exprimant les priorités communes de la société civile pour le PMM. Un groupe central de l'ISC<sup>1</sup> a suivi cette recommandation entre fin août et début octobre, ce qui a abouti au document « [Maintenant et Comment : Dix Actes pour le Pacte mondial](#) » décrit dans l'annexe 2 du présent document, et qui est ouvert à la signature mondiale [ici](#).
- Organisées par la coalition de la société civile du CIAB (Conseil international des agences bénévoles), les [consultations HCR-ONG](#) annuelles qui se sont tenues en juin 2017, à Genève, avec la participation de plus de 400 acteurs de la société civile venus du monde entier, avaient pour objectif de travailler à l'élaboration du Pacte mondial pour les réfugiés. Un ensemble de recommandations et de bonnes pratiques, souvent communes aux deux accords, a été publié dans un rapport complet : *CRRF — Mettre les pièces ensemble*, qui a été présenté aux États ainsi qu'au HCR et aux acteurs de la société civile en octobre. Également organisées par le CIAB, les **consultations humanitaires de l'OIM et des ONG** qui ont eu lieu à Nairobi en septembre 2017, ont rassemblé une cinquantaine d'ONG internationales humanitaires ainsi que des groupes de la société civile locale pour examiner le Pacte mondial sur les Réfugiés ainsi que sa complémentarité avec le Pacte mondial sur la Migration.
- Un [groupe informel d'ONG](#) a été constitué et s'est réuni régulièrement à Genève au sujet du PMM ainsi que pour plaider au niveau de l'ONU en faveur d'une réponse aux migrations fondée sur les droits de l'homme. Centré sur une dizaine de membres d'ONG, le groupe est dirigé par le Bureau Quaker auprès des Nations unies (QUNO) ; il a récemment publié un document connexe intitulé : [Un Pacte mondial fondé sur les droits de l'homme pour une migration sûre, ordonnée et régulière](#).
- Un nouveau groupe « **informel** » d'universitaires et un certain nombre de représentants des agences des Nations Unies, des États et des ONG ont été convoqués par l'Open Society Foundations (OSF) pour une réflexion multipartite visant à approfondir la compréhension commune du processus du PMM et à faire avancer les résultats politiques positifs à travers les trois phases de son processus de développement.

---

<sup>1</sup> Les membres du groupe central qui ont participé à la rédaction du *Maintenant + Comment : 10 Actes pour le Pacte mondial* étaient : Plateforme de développement de la diaspora Afrique-Europe (ADEPT), Caritas Internationalis, Coalition mondiale sur les migrations, Commission internationale des migrations catholiques (ICMC), Forum des migrants en Asie, Comité des ONG sur les migrations, Plateforme pour la coopération internationale des sans-papiers), Scalabrini International Migration Network (SIMN), Terre des Hommes, et les présidents de la société civile du FMMD pour 2017 Wies Maas, 2016 Colin Rajah et 2015 Ignacio Packer.

## Réunion de bilan et de stratégie de la société civile

La *Réunion de bilan et de stratégie de la société civile : processus régionaux et mondiaux 2017 en vue de la conférence sur le bilan des États* aura lieu sur les 2 et 3 décembre prochain. Elle est organisée par le Bureau de coordination de la CICM-MADE, en étroite collaboration avec les membres du Comité d'action, en particulier ceux qui se concentrent sur les migrants et les migrations, en consultation avec le CSI et le Comité interrégional incluant les points focaux des consultations régionales de la société civile. La réunion bénéficie du soutien de l'Union européenne et de l'Organisation internationale pour les migrations.

### Focus et objectifs

Ce rassemblement a pour objectif de permettre à la société civile de travailler à la mise en commun des messages prioritaires à introduire lors de la Conférence de bilan dirigée par les gouvernements du 4 au 6 décembre, d'élaborer des stratégies pour la phase de négociations qui commencera en février 2018 et d'engager des conversations directes avec les gouvernements.

Le **premier jour**, la réunion inclura une mise à jour concernant le processus du PPM, ainsi que les activités de la société civile lors de la phase de consultation au cours des processus régionaux et mondiaux (voir ci-dessus). La réunion s'orientera ensuite sur les discussions stratégiques et la planification du plaidoyer de chacun des [10 Actes](#).

Lors du **deuxième jour**, la réunion sera consacrée à des conversations avec les gouvernements sur des thèmes spécifiques, permettant à la société civile de développer une feuille de route relative au plaidoyer lors des négociations.

### ***Jour 1 — La société civile « uniquement »***

- Séance plénière d'ouverture donnant un aperçu du processus du PPM et un « bilan » des activités de la société civile aux niveaux mondial et régional pendant la phase de consultation.
- 10 sessions de groupe en après-midi (5 +5) sur chacun des dix thèmes détaillés dans le « Maintenant et comment : Dix Actes pour le Pacte mondial ».
- Séance plénière de clôture pour synthétiser les discussions du jour de la société civile en vue de préparer les rencontres avec les gouvernements le jour suivant sur ces mêmes dix thèmes.

### ***Séances de groupe sur les DIX ACTES (jour 1)***

#### **Objectif :**

Chaque session de groupe aura pour objectif d'étudier les priorités et les messages clés sur lesquels la société civile se mettra d'accord afin de procéder à leur plaidoyer de la façon la plus large en faveur de l'Acte spécifique concerné, afin de les présenter aux gouvernements.

[a] dans les discussions avec les gouvernements le lendemain (voir ci-dessous) ;

[b] dans le bilan du gouvernement les lundi, mardi et mercredi ;

[c] dans la « phase de négociation » du Pacte, de février à juillet 2018 ; et enfin

[d] lors de ce que *nous* appelons la « phase 4 » : la voie vers l'adoption, d'août à décembre 2018, lors de la conférence intergouvernementale pour l'adoption du Pacte qui aura lieu au Maroc.

**Structure :**

- Veuillez noter que : l'objectif des séances de groupe n'est pas de « dénigrer » la langue ou de réexaminer les DIX ACTES, mais plutôt de préparer la discussion avec les gouvernements qui auront lieu le(s) jour(s) suivant(s)
- Chaque session de groupe aura des questions d'orientation permettant d'attirer l'attention sur les priorités régionales ayant émergé lors des consultations régionales de la société civile cette année.
- Encore une fois, l'accent devrait être mis sur les priorités là où il y a un sentiment à la fois *d'urgence et de convergence* dans la société civile. La « convergence » ne signifie en aucun cas un consensus total ou parfait. Il peut parfois être nécessaire pour le groupe d'« accepter d'être en désaccord » pour le moment sur un point particulier d'une question, idéalement pour l'examiner plus tard, et ce, afin d'aller de l'avant et de préparer les questions les plus conséquentes et bénéficiant d'une convergence d'opinions qui seront présentées aux gouvernements présents au Mexique.

**Format :**

**10 séances de groupe sont prévues, divisées en deux séries de 5 séances, d'une durée chacune d'une heure et demie :**

<b>De 14 h à 15 h 30</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- ACTE 1 : Les moteurs de la mobilité humaine</li><li>- ACTE 2 : Des chemins sécurisés pour la mobilité humaine</li><li>- ACTE 3 : Protection</li><li>- ACTE 4 : Travail décent et droits du travail</li><li>- ACTE 5 : Conditions de vie décentes et accès à la justice</li></ul>
<b>De 15 h 30 à 17 h</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- ACTE 6 : Éducation et compétences</li><li>- ACTE 7 : Inclusion et action contre la discrimination</li><li>- ACTE 8 : Développement transnational et durable</li><li>- ACTE 9 : Droits, retour et réintégration</li><li>- ACTE 10 : Gouvernance, mise en œuvre et suivi</li></ul>

**Questions directrices pour toutes les sessions (jour 1) :**

**Question 1 :** Plaidoyer auprès des États : **quels états sont — ou pourraient être leaders** sur cette question (positive, négative ou neutralité) et comment les ciblons-nous, **concrètement**, lors de nos activités de sensibilisation, au cours des prochains mois ? Veuillez préciser qui, quand et à quel niveau (local, régional et mondial).

**Question 2 :** l'une des plus petites tables rondes avec **les gouvernements, demain**, correspond directement au thème de notre séance de groupe spécifique, et nous attendons des représentants des gouvernements suivants qu'ils participent à cette table. [Les co-animateurs auront les noms.] Quelles seront nos trois questions principales que nous leur poserons ? Comment suggèreriez-vous que nous construisions notre argumentation pour eux, quelles pratiques et quels mécanismes pouvons-nous utiliser pour construire nos arguments ?

**Question 3 :** au sujet de la « **complémentarité** » avec le Pacte mondial sur les Réfugiés : y a-t-il des questions dont nous avons discuté lors de notre session de groupe qui ne s'appliquent PAS aux réfugiés — ou, « dans le monde réel », est-ce que beaucoup, la plupart ou la totalité

des questions s'appliquent *autant* aux migrants qu'aux réfugiés ? Comment pouvons-nous influencer les États à respecter ces liens ?

- Chaque session de groupe devrait compter entre **7 et 15** participants de la société civile
- **Chaque participant est invité à participer à deux séances de groupe, une par ronde.** Il est alors recommandé qu'ils se rendent à l'une des deux petites tables rondes correspondantes à celles où siègent les gouvernements du jour suivant (voir la section suivante ci-dessous)
- Chaque session de groupe aura **deux co-responsables et un rapporteur**
- **Le rapporteur a pour tâche d'enregistrer** et de présenter aux organisateurs les points saillants de la session de groupe sur le modèle de rapport (voir annexe 1) et de **présenter brièvement les principaux points saillants lors d'une séance plénière de style Davos** à la fin de samedi après-midi.

### ***Jour 2 — Tables rondes avec les gouvernements***

- Séance plénière d'ouverture : objectifs du jour et principaux messages aux gouvernements
- Séances en petits groupes, reflétant les thèmes discutés lors de séances de groupe la veille

#### ***Tables rondes/discussions avec les gouvernements***

##### **Objectif :**

Échanger de façon informelle des points de vue, recueillir des renseignements, plaider et établir ou approfondir une relation avec ces gouvernements. Rappelez-vous que nous avons devant nous une année entière de travail concernant le Pacte, et nous mêmes, et d'autres membres de la société civile, aurons besoin de parler avec ces gouvernements à plusieurs reprises, dans leur capitale ainsi qu'à New York, Genève, etc.

##### **Format :**

- **Chaque petite table ronde sera constituée de :**
  - **2 à 5 représentants des gouvernements**
  - **5 à 8 leaders de la société civile**, issus avant tout de la session de groupe ayant porté sur ce même thème le samedi après-midi
  - Un **animateur** qui sera l'un des co-chefs de file de la session de groupe centrée sur le même thème. Veuillez noter que : il est important que la personne agisse en tant que facilitateur, et non comme modérateur, car ces tables rondes ne sont pas destinées à être des panels formels ni des présentations.
- Veuillez noter que : compte tenu de leur nature informelle et « non enregistrée », **il n'y a pas de rapporteur pour ces tables rondes avec les gouvernements.**
- **Les participants sont encouragés à :**
  - **se concentrer sur les mécanismes de mise en œuvre basés sur les droits**, et ne pas simplement et *uniquement* répéter les droits ou les engagements (par exemple, dans les conventions, les ODD ou la Déclaration de New York, etc.)
  - **si possible, demandez aux représentants gouvernementaux :**
    - **s'il y a d'autres représentants de leur gouvernement** auxquels nous devrions aussi parler de cette question, maintenant ou dans le futur, en particulier dans leurs capitales
    - **s'il y a d'autres gouvernements** auxquels nous devrions parler qui ont des **positions** positives, négatives ou neutres sur cette question

***Tables rondes spontanées et activité de réseautage avec les gouvernements (pendant le déjeuner du dimanche) :***

Le déjeuner est réservé aux participants de la société civile pour qu'ils aient la possibilité d'avoir des conversations spontanées avec les représentants des gouvernements présents. Ce sont normalement les mêmes représentants du gouvernement qui ont participé aux tables rondes avant le déjeuner, mais il peut y avoir des exceptions dans l'éventualité où certains représentants des gouvernements devraient aller ou venir.

**Objectif :**

Pour les participants de la société civile, entamer ou poursuivre des conversations informelles avec des représentants du gouvernement en déjeunant ensemble, et en groupe, pour parler des thèmes que les participants de la société civile décideront par eux-mêmes. Entre autres choses, cela pourrait ouvrir de plus grandes possibilités d'échange avec les gouvernements, comme le suggère le dernier point de la section ci-dessus (qui commence par « Les participants sont encouragés à »).

**Format :**

Le « qui/combien/quelle orientation/où dans la salle à manger », etc., dépendent entièrement des participants de la société civile. Cependant, comme pour les tables rondes sont pré-organisées au préalable, il ne devrait pas y avoir d'ordre du jour formel ou d'enregistrements des conversations ni de rapporteurs, le tout devant s'accompagner du plein respect des règles de la Chatham House.

**Participants à cette réunion de la société civile sur l'état des lieux et la stratégie, les 2 et 3 décembre**

***Participants de la société civile :***

Il y a suffisamment de place et de budget pour permettre la participation d'environ 75 participants de la société civile. En collaboration avec les membres du Comité d'action axés sur la migration— et en consultation avec le CSI et le Comité interrégional, les organisateurs ont rédigé une procédure de sélection pour permettre aux délégués de la société civile de participer à cette réunion de la société civile sur le bilan et la stratégie qui s'inspirera des processus régionaux et mondiaux axés sur le MCG cette année. Veuillez consulter l'annexe 3 pour un aperçu détaillé de ce processus. Début novembre, une liste d'organisations invitées a été publiée sur le [site Internet](#). Toutes les organisations seront encouragées à mettre en place des canaux de communication avec leurs membres et avec les réseaux plus larges et les organisations de base qu'ils (ou leur réseau) peuvent représenter, en préparation et après la réunion. Pour soutenir ce flux bidirectionnel d'information, un **séminaire en ligne** de la société civile axé sur le Pacte mondial pour la migration a eu lieu le 8 novembre. Pour écouter l'enregistrement du webinaire, visitez : <https://www.youtube.com/watch?v=0AfyMVI5ujc&t=3297s>.

***États participants :***

Le jour 2, des gouvernements spécifiques (environ 40 délégués) seront invités à participer à de petites tables rondes avec la société civile.



## Conférence de bilan de l'ONU du 4 au 6 décembre

Veillez adresser toutes les questions relatives à la conférence dirigée par le gouvernement à : [gcmigration@un.org](mailto:gcmigration@un.org).

### Lectures complémentaires ( facultatif)

- [Maintenant et comment : DIX ACTES pour le Pacte mondial](#) (novembre 2017)
- Principaux résultats des consultations régionales de la société civile pour le Pacte mondial sur la migration (en attente)
- [Webinaire MADE avec la société civile sur le plaidoyer en faveur du Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière](#) (8 novembre 2017)
- [Lien vers les soumissions gouvernementales au RSSG Louise Arbour](#)
- [Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants \(septembre 2016\)](#)
- [Rapport du Représentant spécial du Secrétaire général sur les migrations \(février 2017\)](#)
- [Rapport du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme des migrants dans le cadre d'un agenda 2035 pour faciliter la mobilité humaine](#) (disponible uniquement en anglais) (avril 2017)
- [Recommandations de la société civile du FFMD 2017 \(juillet 2017\)](#)
- [Droits de l'enfant dans les pactes mondiaux](#), Initiative pour les droits de l'enfant dans les pactes mondiaux (juin 2017)
- [Notes d'informations pour le Pacte mondial sur les migrations](#), Réseau des femmes en migration (juin 2017) et [Recommandations d'ONU Femmes pour aborder les droits des femmes dans le Pacte mondial pour une migration sûre, ordonnée et régulière](#) (novembre 2016).

